



au service des PME

Rapport annuel 2022

CAUTIONNEMENT ROMAND

Cautionnement romand, société coopérative

Avenue Louis-Ruchonnet 16, 1003 Lausanne

www.cautionnementromand.ch

Editeur
Cautonnement romand

Graphisme et mise en page
Cayenne Communication Visuelle

Photographies
Julia Wimmerlin
[Pages 2, 14, 22 et 36]
Services du Parlement 3003 Berne
RTS, Thinkstock, iStock, DR

Impression
Cavin Artgraphic



 MIXTE
Papier
FSC FSC® C106629

printed in
switzerland



Sommaire



Cautionnement romand

Organisation	4
Message du Président	5
Cautionnés en 2022	6
Chiffres clés	7
Rapport d'activités	8
Statistiques	10
Bilan	15
Compte de résultat	16
Flux de trésorerie et annexe aux comptes	18
Rapport de l'organe de révision	19
Les sociétaires	20
Comment ça marche?	21
Contact de proximité	23
Antenne Fribourg	24
Antenne Genève	26
Antenne Neuchâtel	28
Antenne Valais	30
Antenne Vaud	32
Cautionnement suisse	34
Historique	Page centrale

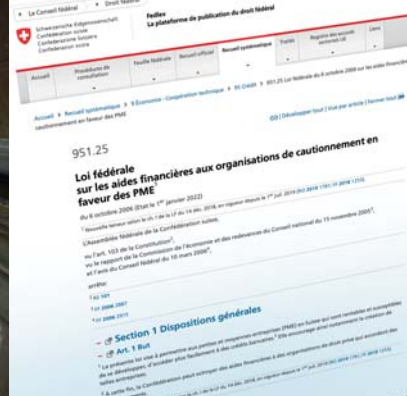


Organisation

Cautionnement romand

Président	Jean Wenger	
Vice-président	Bernard Grobéty	
Administrateurs	Olivier Beney*	Anthony Montes
	Samuel Clerc*	Jean-Pierre Morand
	Raphaël Conz*	Pascal Perruchoud
	Jacques Folly*	Geneviève Ravezzani-Gyger*
	Reto Julmy	Chantal Robin
	Sandra Menoud	Laurent Terlinchamp
Organe de révision	Fiduciaire FIDAG SA	
Contrôleurs internes	Eric Schneider	Gilbert Staehli
Directeur	Christian Wenger	
Directeur adjoint	Sébastien Durussel	
Fondées de pouvoir	Monika Jutzet	Sandrine Koch
Collaboratrices – Collaborateurs	Guy-François Castella	Jeannine Glauser
	Laura Colliard	Blaise Pierrehumbert
	Patricia Egli	Michel Randin
	Daniela Fanigliulo	Sandra Tamburrini-Schick
	Eugenia Fomicheva	
Antennes cantonales	Cautionnement Fribourg	Fribourg
	FAE	Plan-les-Ouates
	Cautionnement Neuchâtel	La Chaux-de-Fonds
	CCF SA	Sion
	Cautionnement Vaud	Pully

Les administrateurs issus des milieux économiques sont élus chaque année par l'assemblée générale.
 * Administrateurs délégués par les cinq cantons associés.



Message du Président

Jean Wenger

L'année 2022 a été riche en événements et chargée en défis. Je souhaite rendre hommage à toute l'équipe de Cautionnement romand qui, depuis mars 2020, mène un projet unique par sa taille: les cautionnements des crédits COVID-19. BRAVO pour l'excellent travail réalisé. Je mesure pleinement l'énergie que le personnel déploie, car j'ai le plaisir de présider **Bürgschafts-Support AG, société anonyme appartenant aux quatre organisations de cautionnement, qui détient le fameux logiciel «JANUS»**. Logiciel qui a été conçu par Cautionnement romand entre 2013 et 2014, grâce auquel la **gestion des cautionnements des crédits COVID-19 en Suisse a pu se faire rapidement et sans heurts**. Plusieurs cadres qualifiés et expérimentés de Cautionnement romand dont le responsable de la sécurité des systèmes d'information assurent la mise à disposition, l'implémentation, le support technique, l'évolution de la solution informatique et les nombreux développements de celle-ci. Je suis donc heureux et très fier que toute l'équipe de Cautionnement romand ait su maintenir une force de travail agile et fait preuve de sa capacité d'adaptation. Je les remercie infiniment.

En l'espace de quelques années, toute une série d'évènements est venue ébranler l'ordre établi. Dans cet environnement en perpétuelle mutation, les questions restent nombreuses, mais je suis confiant et optimiste, car j'ai pu me rendre compte que lorsque les politiques et les compétences se coordonnent, ils peuvent résoudre les problèmes les plus immenses. Le programme des crédits COVID-19 en est une preuve tangible. Quelque 17 milliards de francs ont été canalisés au profit de plus de 137 870 entreprises menacées par l'assèchement de leur trésorerie. Ces fonds ont été octroyés grâce à une facilité de refinancement de la BNS mise à disposition des banques (qui, à leur tour, ont mis à disposition leurs infrastructures) pour les financer sans risque (garantis par un cautionnement). Les liquidités injectées par ce dispositif collaboratif de grande envergure ont permis à quantité de petites et moyennes entreprises de tenir le coup.

Afin de faire face à leurs obligations, il est en effet essentiel que les petites entreprises disposent de la trésorerie nécessaire à la poursuite de leur activité. Le manque de liquidités amènerait, même pour une entreprise saine, à une situation de surendettement pouvant causer, à terme, sa faillite. Ce risque peut, par mécanisme

de contagion, mettre également en danger la pérennité de ses fournisseurs ou ses clients. **Avec la hausse des taux et un possible resserrement du robinet des crédits, il n'est pas exclu que des entreprises viables à terme puissent se retrouver en difficulté faute de liquidités. Comme par le passé, Cautionnement romand saura se montrer à la hauteur des défis à relever, grâce aux nombreux contacts de qualité qu'elle entretient avec les banques et ses partenaires.**

Rappelons-le, nous sommes actifs en soutien de financement essentiellement pour les petites entreprises et nous en sommes fiers. Toutes développent des valeurs d'authenticité, de confiance, de respect, et de solidarité. Ces valeurs communes nous accompagnent tout au long de notre cheminement en partenariat avec les acteurs économiques auxquels nous sommes liés. Et même si l'entrepreneur n'a pas eu le succès escompté avec sa précédente entreprise, cautionnée ou pas, notre porte reste ouverte pour ses nouvelles ambitions, car les échecs passés viennent enrichir l'expérience. **La motivation et l'enthousiasme du porteur de projet sont souvent d'ailleurs bien plus révélateurs du potentiel de la société que ses seules données comptables.**

Les clés de la réussite d'une entreprise sont sa facilité d'adaptation, sa proximité avec ses clients, la différenciation, l'optimisation, l'automatisation, l'innovation et la durabilité. Les conditions-cadres favorables comprenant le libre-échange, la disponibilité de la main-d'œuvre, la cohésion et la paix sociale, la liberté économique et entrepreneuriale, l'Etat de droit, une réglementation légère et des finances publiques saines sont là pour accompagner au mieux l'entreprise dans ses activités.

J'adresse un remerciement tout particulier aux banques et à mes collègues du Conseil d'administration pour leur écoute et leur professionnalisme, ainsi qu'à nos cinq antennes de proximité pour leur précieux travail et leur implication sans faille. Je remercie également la Confédération (DEFR et DFF), le SECO, les cantons romands, nos sociétaires et nos collègues d'outre Sarine de leur soutien et de leur précieuse collaboration. Beaucoup de partenaires fiables qui me permettent de continuer à servir la noble mission qu'est celle de Cautionnement romand.

Cautionnés en 2022

Taux d'intérêts

3,1
pour cent

Taux moyen des nouveaux crédits cautionnés et délivrés en 2022 (comptes courants y compris commission trimestrielle et prêts fixes/variables confondus). 3,9% taux moyen des comptes courants (y compris commission trimestrielle). 2,5% taux moyen des prêts (fixes/variables confondus).

Les plus significatifs

20
millions

Projet
Pour le financement du développement d'une entreprise active dans l'aérospatial. Financement par BCV d'un fonds de roulement à hauteur de 23% du projet et par un crédit en compte courant cautionné à hauteur de 5% le solde étant couvert par un crédit cantonal [22%] et des fonds propres [50%].

1,5
pour cent

Le plus bas pour un compte courant débiteur
[Aucune commission trimestrielle].
Financement par Raiffeisen de l'acquisition de stock et fonds de roulement pour un détaillant à hauteur de 91% du projet via un compte courant cautionné, le solde étant couvert par des fonds propres [9%].

200
millions

Chiffre d'affaires
Atteint par une société de négoce qui a obtenu un crédit cautionné de 1 million de francs octroyé par UBS pour un fonds de roulement complémentaire à celui déjà octroyé.

Financement par BCVs et UBS du besoin en trésorerie d'un bureau d'architecture, d'une agence de marketing et d'une entreprise de construction [100% cautionnés].

130
emplois

Emplois
Après d'une entreprise active dans la construction. Financement par Credit Suisse du 25% du besoin de trésorerie et par un compte courant cautionné pour le 63% du besoin, le solde étant apporté par les actionnaires [12%].

1,07
pour cent

Le plus bas pour un prêt
Octroyé par Credit Suisse pour un fonds de roulement en faveur d'une société horlogère [60% cautionnés].

Chiffres clés

En 2022

153

nouveaux crédits cautionnés
accordés pour CHF 37 millions
[214 demandes analysées]

1485

emplois auprès des PME
nouvellement cautionnées

107
millions

de francs de projets favorisés
par Cautionnement romand

Au 31 décembre 2022

148
millions

908 engagements en cours

35
millions

151 cautionnements en cours
«start-up COVID»

2724
millions

27 880 crédits en cours
«COVID-19»



Rapport d'activités 15^e exercice

Christian Wenger
Directeur

Cautionnement romand contribue à la création et au maintien d'emplois et de savoir-faire, ainsi qu'au renforcement du tissu économique romand. Pour cela, notre coopérative peut octroyer son cautionnement en couverture d'un crédit commercial sollicité par une PME, jusqu'à concurrence de 1 million de francs. Depuis sa fondation, en 2007, notre coopérative, reconnue et soutenue par la Confédération, a émis 3 389 cautionnements totalisant 737 millions de francs (sans prendre en compte les crédits COVID-19). Cela représente 2 milliards d'investissements et 31 000 emplois. Il s'agit donc d'une contribution de grande envergure qui a permis, à chaque franc investi par la Confédération, de générer 40 francs dans l'économie.

En 2022, à l'issue d'un examen minutieux opéré par nos cinq antennes de proximité, 153 nouveaux crédits cautionnés ont été accordés pour 37 millions de francs [-9% par rapport à 2021]. Ces financements ont concerné directement 1 485 emplois, dont la création de 654 postes, et des projets totalisant 107 millions de francs. **62% des cautionnements ont servi à des créations, reprises et transmissions d'entreprises.** Les 908 cautionnements en cours au 31.12.2022 totalisent des engagements de 148 millions de francs [-3%]. 66% d'entre eux ont été octroyés durant les trois dernières années.

Les entreprises cautionnées se caractérisent par leur diversité et œuvrent dans une multitude de secteurs d'activités. C'est une chance et d'un grand intérêt pour notre métier, mais cette hétérogénéité amène également une certaine complexité dans l'estimation du potentiel de succès d'un produit ou d'un service, d'autant plus s'il est novateur. En effet, afin d'estimer la faisabilité d'un cautionnement, nous devons comprendre les objectifs et les projets entrepreneuriaux. Il arrive parfois que l'évaluation soit laborieuse, mais grâce à notre important réseau, nous sommes à même d'étudier tout type de demande et tout type de projet, pour autant qu'il n'ait pas déjà bénéficié d'une aide de la Confédération.

Comptes 2022

Les cautionnements honorés sont restés exceptionnellement bas (taux de perte brut: 1,6%). La qualité du portefeuille crédit demeure stable, malgré les aléas économiques et sanitaires. L'identification du risque repose sur un certain nombre de principes et de critères (similaires à toutes les organisations suisses de cautionnement) qui forment une politique cohérente en matière de suivi des encours cautionnés. Elle repose principalement sur l'analyse des états financiers des débiteurs cautionnés et des retards de paiements communiqués semestriellement par les banques. En raison de la baisse des engagements en cours, une réduction du montant de la provision relative a été enregistrée. Le résultat des démarches de récupération a été supérieur aux années précédentes, établissant ainsi le taux de perte net à 0,6% (taux de référence maximal: 4,5%).

Dans un contexte de hausse de la volatilité, de l'inflation et des taux d'intérêts, la performance du portefeuille-titres est négative (similaire à l'indice de référence). La provision existante a permis de neutraliser les moins-values boursières non-réalisées. Les corrections de valeurs forfaitaires ont été augmentées afin de tenir compte de l'évolution de cette instabilité des marchés financiers.

L'exercice clôture avec un bénéfice exceptionnel de 1 319 014 francs, viré au fonds de réserve qui s'établit ainsi à 6,3 millions de francs.

Appétence au risque

Bien que les banques soient libres d'octroyer (ou pas) un crédit en fonction de leur appétence au risque, certaines sont parfois réticentes pour des crédits inférieurs à 150 000 voire 300 000 francs (en faveur des petites entreprises), car ils sont contraignants administrativement et peu attrayants au niveau des marges. Si Cautionnement romand existe, c'est justement pour encourager les banques à prêter aux petites et moyennes entreprises indispensables à l'activité et à la prospérité helvétique. Grâce au partenariat fort et solide existant entre les établissements bancaires et Cautionnement romand, **les petites entreprises ne doivent pas être découragées à contacter une banque pour leur besoin de financement.**



Tension sur les marges

Le relèvement des taux d'intérêts par la BNS a eu comme effet la fin d'une période singulière [intérêts négatifs]. Néanmoins, l'augmentation du coût du capital pourrait impacter les jeunes sociétés qui n'ont pas encore atteint le seuil d'autofinancement et celles dont les réserves sont inexistantes. Le recrutement de main d'œuvre (avec les exigences salariales afférentes), l'inflation, la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et la multiplication des entraves au commerce, viennent s'ajouter aux difficultés des entreprises. Les modèles d'affaires devront être résilients, car les marges bénéficiaires des entreprises vont se réduire. Les investissements et les innovations permettent de freiner ces réductions, et les financements bancaires appropriés sont nombreux, cautionnés ou pas!

Crédits COVID-19

Tant que le crédit COVID-19 n'est pas définitivement remboursé, plusieurs restrictions à son utilisation demeurent. A titre d'exemple, l'amortissement complet du crédit COVID-19 est prioritaire par rapport au remboursement de toute autre dette envers un actionnaire ou une personne proche. Une utilisation des liquidités à d'autres fins que la poursuite de l'activité commerciale est un autre exemple de non-conformité à la loi fédérale sur les crédits COVID-19. La violation des conditions d'utilisation prévues par la LCaS-COVID-19 entraîne la responsabilité personnelle et solidaire des organes en réparation du dommage subi par la Confédération. Dès lors, seul le remboursement complet et définitif du crédit COVID-19 permet de se libérer des conditions strictes liées à son obtention. Toutes les informations sont régulièrement actualisées sous <https://covid19.easygov.swiss>.

Pragmatisme

La gestion des cautionnements des crédits COVID-19 représente une charge colossale et ardue, mais aussi de nouveaux défis et une aventure exceptionnelle. En effet, beaucoup de dossiers COVID-19 révèlent des surprises, ponctuées d'interactions humaines très diverses. Aucun obstacle n'est insurmontable s'il passe par l'élaboration de démarches innovantes permettant de trouver des solutions acceptables. Notre rôle est aussi de convaincre toutes

les parties prenantes à accepter que les mésaventures soient considérées comme des opportunités. En 2022, d'importantes investigations ont été réalisées sur près de 1400 entreprises ayant obtenu un crédit COVID-19 [contre 700 en 2021]. Dans 73% des cas analysés, nous avons transmis le dossier au cabinet d'avocats afin d'exclure définitivement tout abus potentiel.

Plus fort

Grâce à sa responsabilité de répondant national de la gestion des systèmes d'information des cautionnements des crédits COVID-19, [Cautionnement romand a grandi en trois ans comme une entreprise grandit en quinze](#). Nous avons acquis de nouvelles compétences et gagnons continuellement en maturité en matière de sécurité de l'information et de gestion des cyber-risques. Cet effort continu est mis en œuvre pour maintenir la confiance de nos différents partenaires et clients.

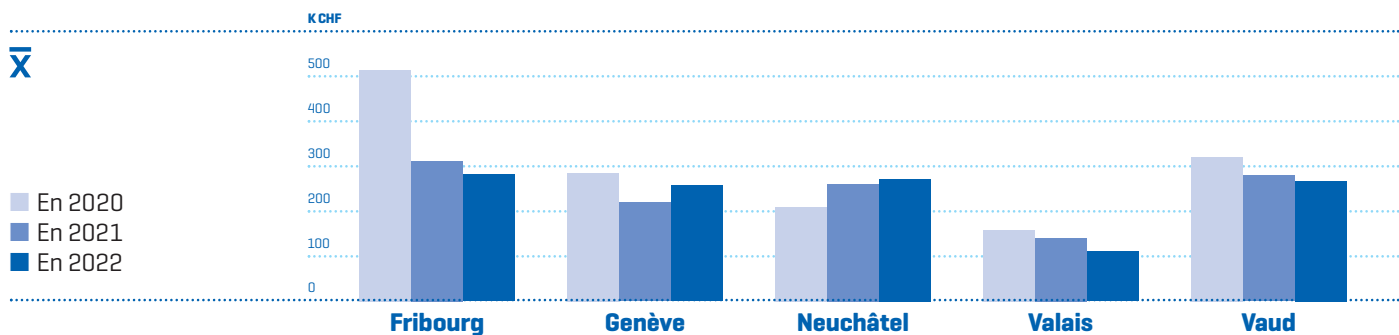
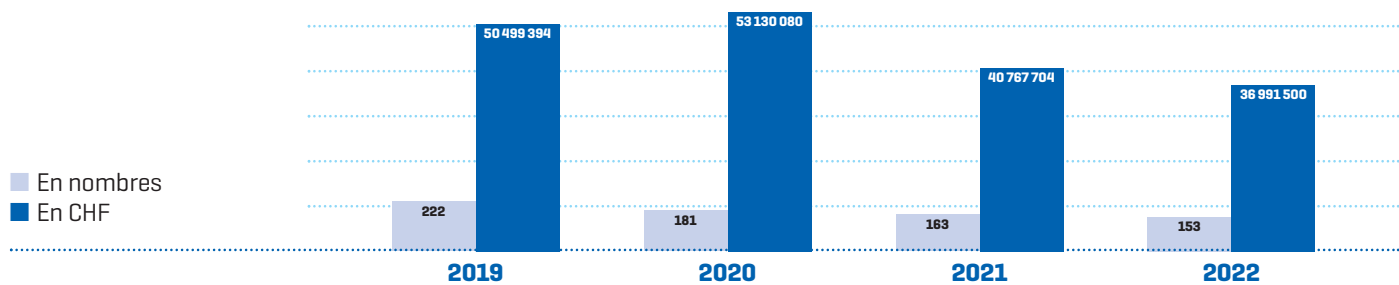
Même si la gestion des crédits COVID-19 a pris de l'ampleur dans notre quotidien, nous n'oublions pas notre métier initial et principal, le cautionnement «ordinaire» d'un crédit bancaire pour lequel, souvent, le porteur du projet s'engage personnellement. Comme nous sommes garants d'une activité irréprochable, les contrôles réguliers de la bonne constitution des garanties et du respect des exigences, effectués par deux contrôleurs internes aguerris sont un garde-fou nécessaire pour continuer de fournir une qualité de travail impeccable.

Merci!

Avec nos partenaires, nous continuons de tenir notre rôle de soutien financier aux PME et d'appui au développement économique. Nous les remercions de leur travail et de leur implication sans faille. [Un message tout particulier empreint de gratitude va à nos partenaires bancaires](#) notamment pour leur participation à la prévention, à la lutte et à la poursuite en matière d'abus dans le cadre des crédits COVID-19. Gratitude fondée sur la bienveillance, la disponibilité et l'attention dont ils nous font les bénéficiaires encore et toujours. Gratitude qui exprime notre appréciation des excellentes conditions dans lesquelles nous pouvons travailler et échanger librement, afin de mettre en lumière l'activité du cautionnement dans le monde du financement des entreprises.

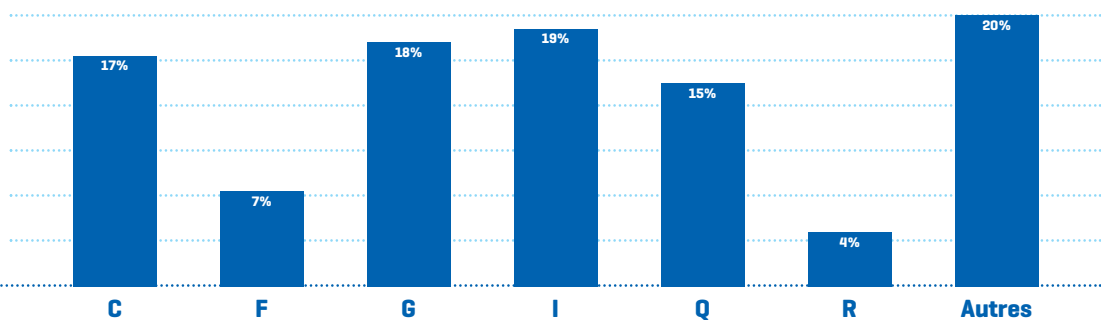
Statistiques

Crédits cautionnés accordés 2022



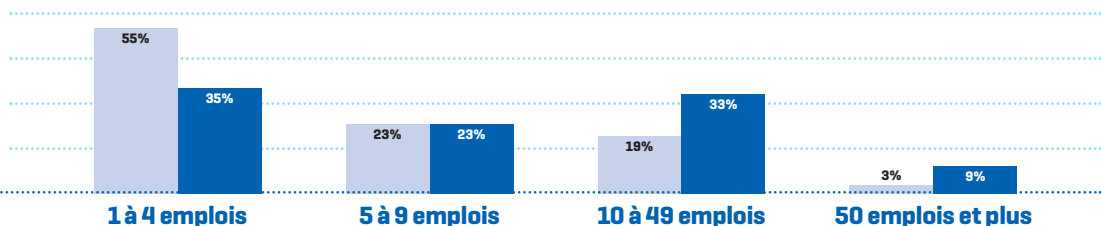
Selon les secteurs NOGA

- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- Q** Santé humaine
- R** Activités récréatives



Selon les emplois

- En nombres (light blue)
- En CHF (dark blue)

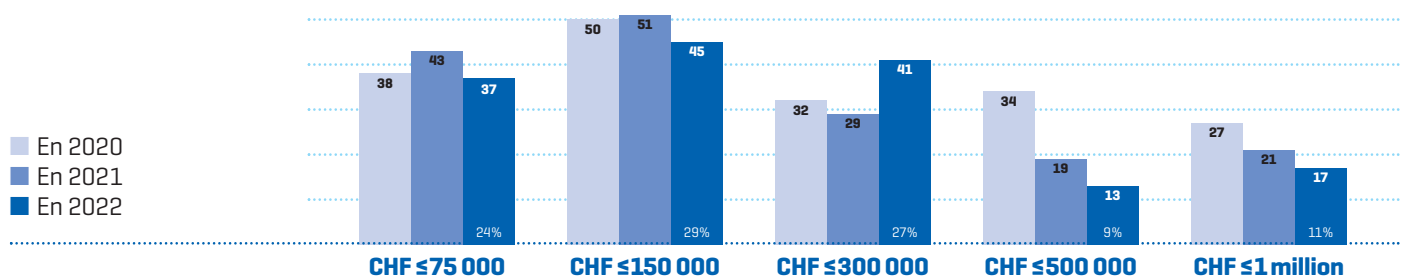


		2020	2021	2022			
Selon les cantons	Fribourg	10 777 500	4 670 000	16	10%	4 507 500	12%
	Genève	11 109 830	9 233 200	49	32%	12 603 000	34%
	Neuchâtel	6 055 750	4 175 000	21	14%	5 692 000	16%
	Valais	4 287 000	2 540 000	24	16%	2 661 000	7%
	Vaud	20 900 000	20 149 504	43	28%	11 528 000	31%
	Total	53 130 080	40 767 704	153	100%	36 991 500	100%

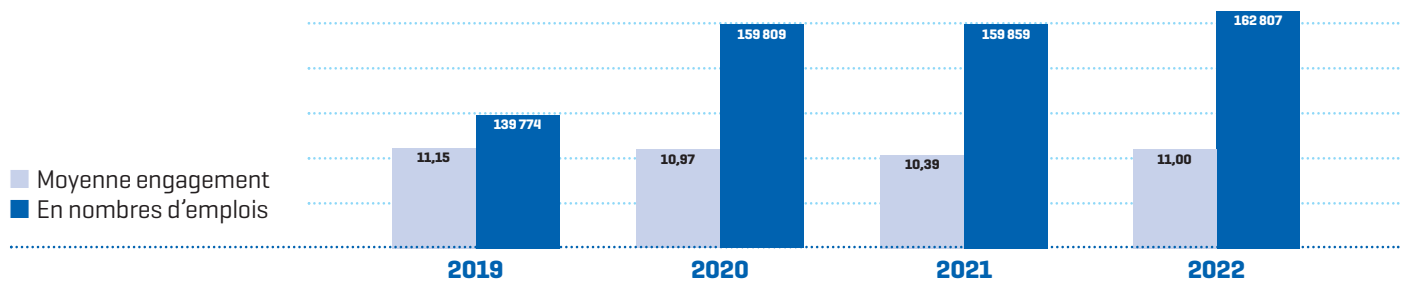
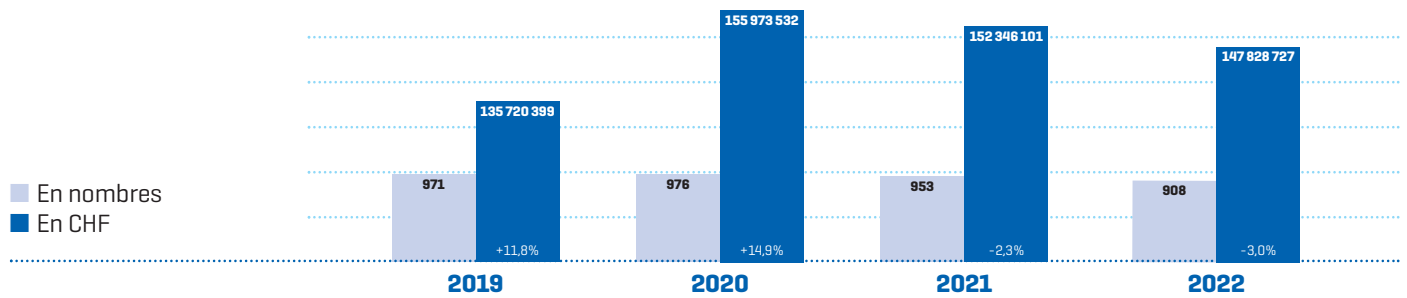
		2020	2021	2022			
Selon les établissements bancaires	Banques cantonales	48%	52%	75	49%	16 765 500	45%
	Grandes banques	28%	25%	29	19%	10 289 000	28%
	Banques Raiffeisen	17%	18%	36	24%	7 251 000	20%
	Autres banques	3%	3%	8	5%	1 690 000	4%
	Banques régionales	4%	2%	5	3%	996 000	3%
	Total	100%	100%	153	100%	36 991 500	100%

		2020	2021	2022			
Selon le but du crédit	Reprise et transmission	37%	36%	49	32%	12 776 000	35%
	Fonds de roulement	17%	20%	33	22%	9 092 500	24%
	Création d'entreprise	29%	21%	48	31%	10 117 000	27%
	Investissement	8%	15%	20	13%	4 006 000	11%
	Immobilier	9%	8%	3	2%	1 000 000	3%
	Total	100%	100%	153	100%	36 991 500	100%

Selon le montant

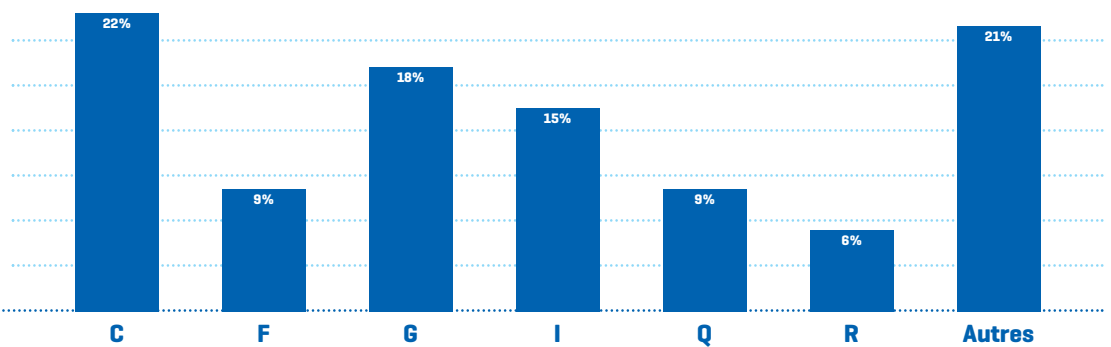


Statistiques Engagements 31.12.2022



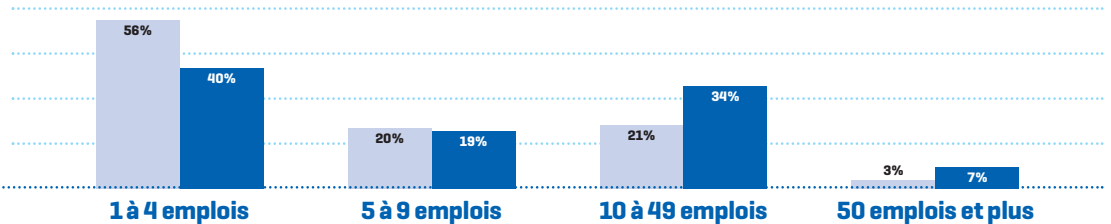
Selon les secteurs NOGA

- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- Q** Santé humaine
- R** Activités récréatives



Selon les emplois

- En nombres**
- En CHF**

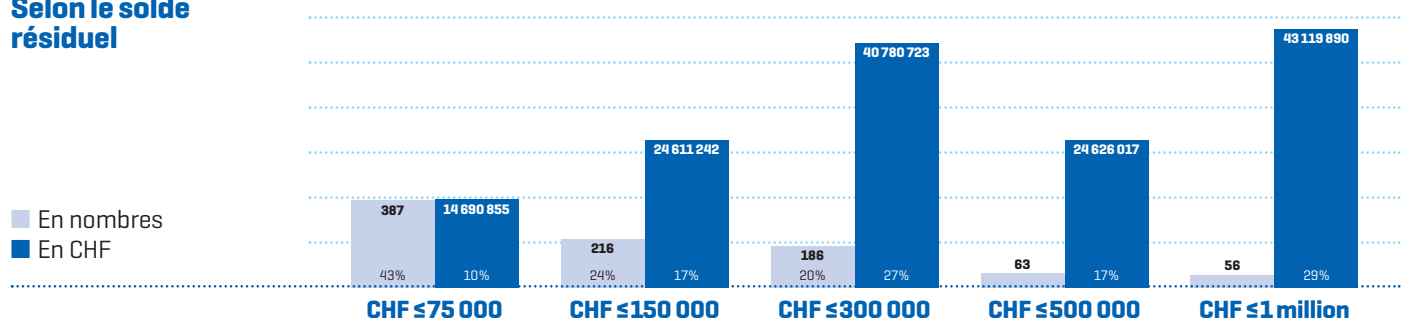


		2020	2021			2022	
Selon les cantons	Fribourg	22 418 796	20 732 548	81	9%	19 573 911	13%
	Genève	29 736 156	27 649 146	200	22%	31 112 101	21%
	Neuchâtel	23 589 239	21 433 832	118	13%	21 904 789	15%
	Valais	19 724 530	18 831 200	150	16%	17 187 035	12%
	Vaud	60 504 811	63 699 374	359	40%	58 050 892	39%
	Total	155 973 532	152 346 101	908	100%	147 828 727	100%

		2020	2021			2022	
Selon les établissements bancaires	Banques cantonales	58%	55%	498	55%	77 251 721	52%
	Grandes banques	20%	21%	130	14%	33 478 815	23%
	Banques Raiffeisen	16%	18%	214	24%	28 249 687	19%
	Autres banques	3%	4%	41	4%	5 723 190	4%
	Banques régionales	3%	2%	25	3%	3 125 315	2%
	Total	100%	100%	908	100%	147 828 727	100%

		2020	2021			2022	
Selon le but du crédit	Reprise et transmission	32%	31%	266	29%	47 328 761	32%
	Fonds de roulement	22%	22%	214	24%	33 691 756	23%
	Création d'entreprise	19%	22%	224	25%	33 701 618	23%
	Investissement	13%	15%	138	15%	20 094 187	13%
	Immobilier	14%	10%	66	7%	13 012 406	9%
	Total	100%	100%	908	100%	147 828 727	100%

Selon le solde résiduel





Bilan

	%	31.12.2022 CHF	%	31.12.2021 CHF
ACTIF				
Actifs circulants	44,4	20 029 977.35	51,1	23 356 763.68
Trésorerie	34,5	15 542 725.20	47,5	21 704 324.27
Créances résultant de prestations de services	0,1	35 049.00	0,1	48 863.20
Autres créances à court terme	9,8	4 438 497.65	3,5	1 586 043.83
Actifs de régularisation	0,0	13 705.50	0,0	17 532.38
Actifs immobilisés	55,6	25 051 060.33	48,9	22 330 810.09
Placements financiers	55,5	25 005 541.58	48,8	22 285 291.34
Autres immobilisations financières	0,1	45 518.75	0,1	45 518.75
Total de l'actif	100,0	45 081 037.68	100,0	45 687 573.77
PASSIF				
Capitaux étrangers à court terme	1,0	442 361.84	0,6	290 912.28
Dettes résultant de l'achat de prestations de services	0,2	84 738.38	0,0	21 791.00
Autres dettes à court terme	0,6	259 105.31	0,4	200 456.73
Passifs de régularisation	0,2	98 518.15	0,2	68 664.55
Capitaux étrangers à long terme	41,2	18 574 370.40	45,2	20 651 370.40
Autres dettes à long terme	2,2	1 000 000.00	2,2	1 000 000.00
Provisions et postes analogues prévus par la loi				
Provision pour risques sur cautionnement		15 608 000.00		17 685 000.00
Provision pour développement complémentaire JANUS		100 000.00		100 000.00
Fonds pour l'abaissement des frais aux clients		1 866 370.40		1 866 370.40
	39,0	17 574 370.40	43,0	19 651 370.40
Capitaux propres	57,8	26 064 305.44	54,2	24 745 291.09
Capital social	43,8	19 756 000.00	43,3	19 756 000.00
Fonds de réserve	14,0	6 308 305.44	10,9	4 989 291.09
Total du passif	100,0	45 081 037.68	100,0	45 687 573.77

Compte de résultat par nature

	%	2022 CHF	%	2021 CHF
PRODUITS				
Produits résultant de l'activité de cautionnement				
Frais d'étude ¹		177 085.00		195 895.70
Frais de dossier ²		182 075.00		175 900.00
Primes de risques ³		1 780 425.50		1 775 401.15
Prise en charge par la Confédération de 65% des cautionnements honorés		1 869 038.37		2 590 562.15
Prise en charge partielle par le(s) canton(s) et LACI des cautionnements honorés		383 808.33		663 316.98
Récupérations totales sur les cautionnements honorés		1 521 908.36		799 413.64
Aides financières de la Confédération ⁴		1 415 053.00		1 278 109.00
	6,6	7 329 393.56	11,7	7 478 598.62
Produits résultant de l'activité des crédits COVID-19^a				
Prise en charge par la Confédération de 100% des cautionnements honorés		97 617 154.54		53 477 376.17
Récupérations totales sur les cautionnements honorés		4 745 433.53		1 880 749.89
Prise en charge par la Confédération des frais de l'agence de recouvrement		36 754.12		6 755.25
Prise en charge par la Confédération des frais de personnel et d'exploitation		831 304.53		744 329.15
	92,9	103 230 646.72	87,4	56 109 210.46
Autres produits	0,5	588 179.90	0,9	566 382.70
Total des produits	100,0	111 148 220.18	100,0	64 154 191.78

^a Cf articles 13 et 14 de la Loi sur les cautionnements solidaires liée au COVID-19 [LCaS-COVID-19].

¹ Les frais d'étude permettent de couvrir une partie des coûts afférents au traitement des nouvelles demandes de cautionnement.

² Des frais de dossier sont prélevés chaque année pour couvrir la gestion et le suivi annuel des entreprises cautionnées.

³ Prime de risque annuelle de 1,25%, sur le solde débiteur ou la limite le plus élevé, payée par les entreprises cautionnées.

⁴ Indemnisation par la Confédération, selon une convention de droit public avec le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), dévolue à l'abaissement des primes de risques annuelles des entreprises cautionnées.

⁵ Remboursements effectués en faveur des établissements bancaires pour clôturer une prestation ouverte par une entreprise cautionnée.

⁶ La rémunération des antennes comprend une contribution forfaitaire ainsi qu'une rétribution selon le nombre de dossier traités, accordés et suivis.

	%	2022 CHF	%	2021 CHF
CHARGES				
Charges résultant de l'activité de cautionnement				
Cautionnements honorés ⁵		2 386 654.77		3 104 816.42
Cautionnements honorés start-up COVID ⁵		490 004.85		891 100.01
Evolution de la provision pour risques sur cautionnements		-2 077 000.00		1 131 000.00
Récupérations en faveur de la Confédération		848 469.66		450 857.56
Récupérations en faveur de(s) canton(s) et LACI		129 917.37		31 828.36
Frais de procédure et d'avocats		4 062.06		17 768.26
Frais de l'agence de recouvrement		208 887.66		83 501.71
Pertes sur débiteurs cautionnés et variation de la provision		8 391.95		2 000.00
	1,8	1 999 388.32	8,9	5 712 872.32
Charges résultant de l'activité des crédits COVID-19^a				
Cautionnements honorés		97 617 154.54		53 477 376.17
Récupérations en faveur de la Confédération		4 745 433.53		1 880 749.89
Frais de l'agence de recouvrement		36 754.12		6 755.25
	92,1	102 399 342.19	86,3	55 364 881.31
Autres charges	0,4	393 584.35	0,6	387 895.60
Rémunération des antennes cantonales ⁶	0,5	525 200.00	0,9	558 200.00
Charges de personnel	1,4	1 591 085.34	2,3	1 451 985.70
Autres charges d'exploitation				
Frais de locaux		107 355.15		103 169.50
Charges administratives et d'exploitation		73 489.61		67 701.57
Honoraires de l'Organe de révision et du contrôle interne		33 948.50		38 910.70
Indemnités et frais de séances du Conseil		265 135.89		268 716.75
Frais d'assemblée, rapports, promotion, séances et déplacements		70 388.58		62 059.15
	0,5	550 317.73	0,8	540 557.67
Résultat d'exploitation (EBIT)	3,3	3 689 302.25	0,2	1 377 991.18
Charges et produits financiers	-2,1	-2 370 287.90	0,1	44 782.68
Résultat de l'exercice (transféré au Fonds de réserve)	1,2	1 319 014.35	0,3	1 82 581.86
		Bénéfice		Bénéfice

Flux de trésorerie et annexe aux comptes

En francs suisses

Raison sociale

Cautionnement romand,
société coopérative

Siège: Lausanne

EPT au 31.12: 10,8 [9,7 en 2021]

	2022 CHF	2021 CHF
FLUX DE TRÉSORERIE		
Résultat de l'exercice	1 319 014.35	182 581.86
Amortissements/corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé	2 821 247.16	350 402.28
Variation des provisions à court terme et à long terme	-2 077 000.00	1 133 000.00
Variation des créances à court terme	-2 838 639.62	4 164 561.28
Variation des actifs de régularisation	3 826.88	-6 084.14
Variation des dettes à court terme (hors dettes financières)	121 595.96	-33 393.55
Variation des passifs de régularisation	29 853.60	-25 390.75
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	-620 101.67	5 765 676.98
Investissements dans des placements financiers (y c. garanties)	-6 840 919.40	-3 759 362.65
Désinvestissements de placements financiers	-1 299 422.00	499 245.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-5 541 497.40	-3 260 117.65
Augmentation de capital-social libéré en espèces	0.00	550 000.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	0.00	550 000.00
Variation de liquidités	-6 161 599.07	3 055 559.33
Liquidités au 01.01	21 704 324.27	18 648 764.94
Liquidités au 31.12	15 542 725.20	21 704 324.27
Variation de liquidités	-6 161 599.07	3 055 559.33

ANNEXE AUX COMPTES

1. Principes d'évaluation et présentation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations [art. 957 et ss].

Créances résultant de prestations et provision pour pertes sur débiteurs cautionnés

Les créances résultant des débiteurs cautionnés sont comptabilisées à leur valeur nominale. Il s'agit principalement de primes de risque dues pour les exercices 2021 et 2022. Il est procédé à des corrections de valeur individuelles.

Actifs immobilisés

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur valeur la plus faible entre le coût d'acquisition et la valeur de marché diminuée des corrections de valeur calculées à hauteur de 15% [10% en 2021].

Cautionnement romand détient une participation dans la société Bürgschafts-Support AG dont le siège est à Lausanne. Cette société a été créée afin de développer et mettre à disposition une plateforme informatique pour les activités de cautionnement en faveur des PME en suisse, ainsi que des prestations dans ce domaine. Son capital-actions est de CHF 100 000.- dont 30% détenu par Cautionnement romand [25% du droit de vote]. Elle a été entièrement amortie durant les exercices précédents. Les autres créances à court terme comprennent un montant de CHF 32 438.72 dûs par Bürgschafts-Support AG au 31 décembre 2022 [en 2021 il existait une dette à court terme pour CHF 33 575.75].

2. Montant global provenant de la dissolution de réserves de remplacement et de réserves latentes

Au cours de l'exercice sous revue, aucune dissolution de réserves latentes améliorant sensiblement le résultat n'est à relever. Durant l'exercice 2021, aucune dissolution nette de réserves latentes n'était à relever.

3. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

Dettes envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2022, il existait une dette envers l'institution de prévoyance professionnelle pour un montant de CHF 17 094.70 [au 31.12.2021 il n'existait aucune dette].

Honoraires de l'organe de révision

Durant l'exercice 2022, CHF 26 774.20 ont été versés à Fiduciaire FIDAG SA au titre d'honoraires de révision comptable [CHF 33 063.90 en 2021].

Etat des engagements

Engagements calculés sur la base des soldes débiteurs ou limites les plus élevés au 31 décembre 2022:

	Nbre	31.12.2022 CHF	Nbre	31.12.2021 CHF
Crédits cautionnés en cours (y c. 1 ARM)	909	139 809 762	954	146 468 938
Crédits cautionnés en faveur des start-up COVID en cours	151	34 219 044	171	41 726 121
Crédits COVID-19 et COVID-19 Plus en cours	27 880	2 723 987 302	32 837	3 414 786 869
	28 940	2 898 016 108	33 962	3 602 981 928
A charge de Cautionnement romand		38 008 787		41 281 017

Rapport de l'organe de révision

Fidag

FRIBOURG | GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels de Cautionnement romand, société coopérative, à Lausanne

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Cautionnement romand, société coopérative, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat par nature et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels figurant aux pages 15 à 18 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'article 906 CO en liaison avec l'article 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA



Yves Darbellay
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Philippe Pierroz
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 9 mars 2023



Les sociétaires

	CHF
Canton de Fribourg	1 649 000
Canton du Valais	3 500 000
Canton de Vaud	5 331 000
Cautionnement Neuchâtel, société coopérative	2 229 000
Cautionnement Vaud, société coopérative	4 499 000
Centre de Cautionnement et de Financement SA	1 000 000
Centre Patronal	10 000
NODE, Nouvelle organisation des entrepreneurs depuis 1922	1 000
Fédération des Entreprises Romandes Genève	10 000
République et canton de Genève	1 500 000
République et Canton de Neuchâtel	1 000
Société des Cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Genève	10 000
Union Patronale du canton de Fribourg	16 000
Capital social	19 756 000



Comment ça marche?

4 organisations de cautionnement, reconnues par la Confédération, couvrent le territoire helvétique. Elles sont régies par une Loi fédérale et une Ordonnance avec comme but de «*permettre aux PME rentables et susceptibles de se développer, d'accéder plus facilement à des emprunts bancaires*».

Pourquoi?

Le tissu économique suisse est fondé sur les PME. Il est donc impératif qu'elles puissent en tout temps avoir accès au financement bancaire, quel que soit leur besoin. C'est l'essence même du cautionnement: faciliter l'accès au crédit bancaire pour aider à la création, au développement et à la transmission d'entreprises et donc maintenir du savoir-faire et des emplois.

Comment?

La coopérative de cautionnement se porte caution solidaire en faveur d'une banque pour un crédit commercial octroyé à une personne physique ou morale, à concurrence de CHF 1 000 000.- maximum.

Cautionnement?

L'organisation de cautionnement s'engage envers un établissement bancaire (créancier) à garantir le paiement de la dette contractée par l'entreprise cautionnée ou la personne physique cautionnée acquérant les locaux ou les actions de son entreprise. Le cautionnement revêt un caractère accessoire, il ne peut exister que sur une obligation valable (crédit bancaire commercial cautionné). En cas de défaillance de l'entreprise cautionnée, la coopérative rembourse la banque (la coopérative assume les 35%, le solde étant couvert par la Confédération). S'ensuivent les procédures usuelles de recouvrement.

Bénéficiaires?

Toute entreprise active dans tous les secteurs d'activités et à tout stade de développement qui présente un projet cohérent et viable à terme. Ne peut être cautionnée, celle qui bénéficie d'aides financières ou indemnités de la Confédération pour le même projet ou est concernée par la Loi fédérale sur l'agriculture.

Contact?

Les demandeurs doivent d'abord contacter une banque pour obtenir un accord de principe à l'octroi d'un crédit cautionné (ceux-ci doivent convaincre préalablement leur banquier du bien-fondé de leur projet). Ensuite, il y a lieu de compléter et de signer le formulaire de demande de cautionnement et de le transmettre aux représentants de Cautionnement romand dans les régions, les antennes cantonales. Celles-ci sont chargées du contact de proximité et organisent les entrevues avec les demandeurs.

Conditions?

Hormis la viabilité de l'entreprise et sa capacité à honorer ses engagements, les compétences professionnelles appropriées à l'activité exercée et les qualités entrepreneuriales de la direction sont des conditions indispensables à l'obtention d'un cautionnement. En plus de l'intégration de critères qualitatifs et quantitatifs, Cautionnement romand prend en compte l'impact de son intervention sur le maintien ou la création d'emplois. De son côté, la banque effectue son travail d'estimation et d'évaluation des risques, ce qui amène une dynamique intéressante entre tous les interlocuteurs. Pour se protéger contre d'éventuels impayés, des sûretés réelles ou personnelles peuvent être demandées. Elles sont constituées par la banque ou par Cautionnement romand.

Combien?

Outre la finance d'inscription à payer auprès de l'antenne cantonale pour qu'elle puisse ouvrir l'étude (CHF 300.-, déduite en cas d'acceptation), les frais d'intervention s'élèvent à 1% du crédit cautionné (minimum CHF 500.-, maximum CHF 2 700.-), pour autant que le dossier soit accepté. S'ensuit la facturation d'une prime de risque annuelle de 1,25%, compensée par un taux d'intérêt bancaire favorable (la banque n'assumant pas le risque débiteur, les taux offerts sont, en règle générale, inférieurs de 2% à 3% à ceux des crédits bancaires commerciaux usuels).

Durée?

Le remboursement varie en fonction du but du crédit et du budget. Il s'étale en règle générale de 4 à 7 ans, maximum 10 ans. Ensuite, l'entreprise doit être à même de satisfaire pleinement les conditions d'une intervention bancaire voire d'être indépendante financièrement.





Contact de proximité

Cinq antennes représentent Cautionnement romand dans les cantons

Depuis le 18 juillet 2007 et suite à la reconnaissance de Cautionnement romand, société coopérative en qualité d'organisme de cautionnement ouest par la Confédération, seule celle-ci est habilitée à octroyer des cautionnements dans les Cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud.

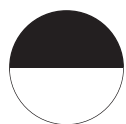
Toutefois, Cautionnement romand est appuyé dans ses démarches de valorisation du cautionnement par des organismes de proximité actifs dans les milieux de soutien à l'économie: les antennes cantonales.

Elles ont le mandat de représenter Cautionnement romand dans leur canton respectif. Ce sont des structures juridiquement indépendantes qui ont été choisies pour leur connaissance du tissu économique local permettant ainsi un contact permanent avec celui-ci.

Les tâches des antennes sont fixées par une convention qui les lie notamment à l'obligation de respecter les règles, les processus,

et les autres règlements de Cautionnement romand. Outre de démontrer également qu'elles disposent des compétences nécessaires, leurs tâches comprennent essentiellement le contact avec le client et sa banque et donc la responsabilité de l'élaboration des dossiers de demandes de cautionnement. Elles bénéficient d'une délégation de compétence jusqu'à concurrence de CHF 150 000.- et formulent un préavis au Conseil d'administration de Cautionnement romand pour les montants supérieurs à cela. Des indemnités par dossier traité et par dossier en cours sont prévues dans le contrat de collaboration.

L'avantage de cette organisation en réseau réside dans la possibilité qui est offerte aux entreprises de pouvoir compter sur une antenne locale connaissant tout particulièrement le marché et le terreau économique de leur région. Cette sensibilité est primordiale pour évaluer concrètement les implications, tant financières qu'humaines, des projets et entreprises soutenus. Une proximité indispensable permettant de faciliter l'écoute et les contacts avec les entreprises.



Antenne Fribourg

Cautionnement Fribourg
Boulevard de Pérolles 25
Case postale
1701 Fribourg
Tél. 026 323 10 20

Président

Samuel Clerc

Directrice

Françoise Cudré-Mauroux

Historique

Afin de donner à l'antenne Fribourg de Cautionnement romand une identité distincte, d'améliorer sa visibilité et de simplifier le traitement des demandes, l'association Cautionnement Fribourg a été créée en août 2009.

Le canton de Fribourg, la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg et l'Union Patronale du canton de Fribourg en sont les trois membres fondateurs.

La Promotion économique préside l'association Cautionnement Fribourg et représente les intérêts du canton de Fribourg dans le Conseil d'administration de Cautionnement romand.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 1 000 000.- en tant qu'antenne Fribourg de Cautionnement romand.

Depuis octobre 2018, et l'entrée en vigueur de la loi révisée sur la promotion économique, Cautionnement Fribourg est également mandaté pour traiter les demandes de cautionnements cantonaux, destinés à financer des projets d'importance cantonale qui portent sur un investissement stratégique ou sur la transmission d'entreprises.

CAUTIONNEMENT
FRIBOURG

2022	Cautionnement romand			Antenne Fribourg			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	214	57 621 500	269 259	17	4 597 500	270 441	8%
Cautionnements accordés	153	36 991 500	241 775	16	4 507 500	281 719	12%
Emplois maintenus et créés		1 342	8,8		159	9,9	12%
Montant de l'aide par emploi		27 564			28 349		
Investissements réalisés		106 926 281	2,9x		12 751 140	2,8x	12%
Cautionnements honorés	19	2 386 655	125 613	2	128 208	64 104	5%
Engagements	908	147 828 727	162 807	81	19 573 911	241 653	13%

Statistiques

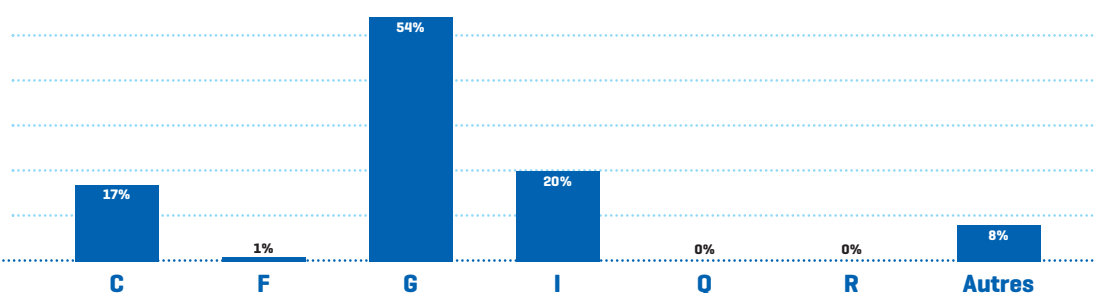
Crédits cautionnés accordés 2022

		2020	2021	2022			
Selon les établissements bancaires	Banques cantonales	7 410 000	3 752 000	9	56%	2 207 500	49%
	Grandes banques	1 350 000	250 000	1	6%	1 000 000	22%
	Banques Raiffeisen	1 541 000	578 000	5	31%	1 175 000	26%
	Autres banques	-	-	-	-	-	-
	Banques régionales	476 500	90 000	1	7%	125 000	3%
	Total	10 777 500	4 670 000	16	100%	4 507 500	100%

		2020	2021	2022			
Selon le but du crédit	Reprise et transmission	3 910 000	-	4	25%	975 000	22%
	Fonds de roulement	3 300 000	560 000	4	25%	1 357 500	30%
	Création d'entreprise	2 146 500	388 000	4	25%	725 000	16%
	Investissement	1 171 000	2 600 000	3	19%	850 000	19%
	Immobilier	250 000	1 122 000	1	6%	600 000	13%
	Total	10 777 500	4 670 000	16	100%	4 507 500	100%

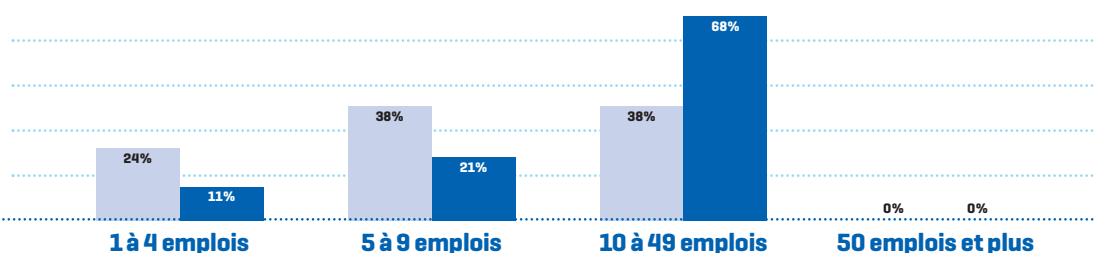
Selon les secteurs NOGA

- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- Q** Santé humaine
- R** Activités récréatives



Selon les emplois

- En nombres
- En CHF





Antenne Genève

FAE
Route de la Galaise 34
1228 Plan-les-Ouates
Tél. 022 827 42 84
www.fae-ge.ch

Présidente

Caroline Ferrero Menut

Directeur

Patrick Schefer

Historique

La FAE a été fondée en 2005 sur la base de la Loi sur l'aide aux entreprises votée par le Grand Conseil genevois.

Composée de spécialistes en finance et en gestion, la FAE intervient de manière subsidiaire pour faciliter l'accès au financement à des entreprises basées dans le canton de Genève, afin de favoriser le maintien d'une économie forte et diversifiée et ainsi contribuer à la création et à la préservation des emplois dans le canton.

Activités

Cautionnement, dont jusqu'à CHF 1 000 000.- via Cautionnement romand. Prise de participation minoritaire. Avance de liquidités contre cession de factures. Financement de mandat.



2022	Cautionnement romand			Antenne Genève			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	214	57 621 500	269 259	65	19 178 000	295 046	33%
Cautionnements accordés	153	36 991 500	241 775	49	12 603 000	257 204	34%
Emplois maintenus et créés		1 342	8,8		476	9,7	35%
Montant de l'aide par emploi		27 564			26 477		
Investissements réalisés		106 926 281	2,9x		25 377 751	2,0x	24%
Cautionnements honorés	19	2 386 655	125 613	4	606 590	151 648	25%
Engagements	908	147 828 727	162 807	200	31 112 101	155 561	21%

Statistiques

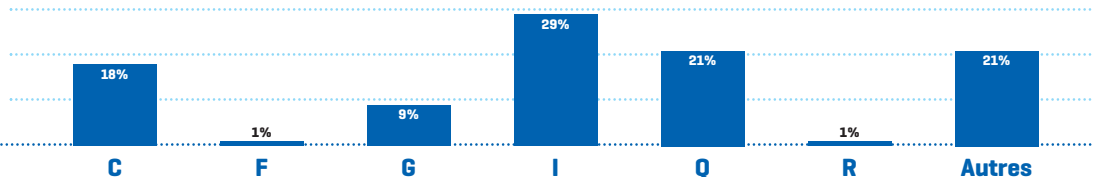
Crédits cautionnés accordés 2022

		2020	2021	2022			
Selon les établissements bancaires	Banques cantonales	3 505 000	4 471 200	21	43%	3 455 000	28%
	Grandes banques	4 000 000	2 828 000	13	27%	4 072 000	32%
	Banques Raiffeisen	3 140 830	1 634 000	11	22%	3 786 000	30%
	Autres banques	264 000	300 000	4	8%	1 290 000	10%
	Banques régionales	200 000	-	-	-	-	-
Total	11 109 830	9 233 200	49	100%	12 603 000	100%	

		2020	2021	2022			
Selon le but du crédit	Reprise et transmission	5 799 000	3 605 000	15	31%	4 207 000	33%
	Fonds de roulement	1 760 830	954 000	10	20%	2 490 000	20%
	Création d'entreprise	1 130 000	2 918 000	18	37%	4 096 000	33%
	Investissement	540 000	1 206 200	6	12%	1 810 000	14%
	Immobilier	1 880 000	550 000	-	-	-	-
Total	11 109 830	9 233 200	49	100%	12 603 000	100%	

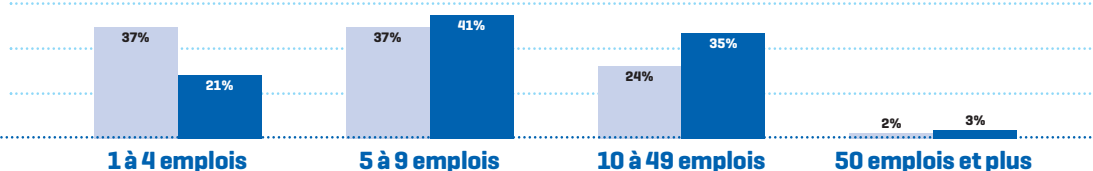
Selon les secteurs NOGA

- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- Q** Santé humaine
- R** Activités récréatives



Selon les emplois

- En nombres
- En CHF





Antenne Neuchâtel

Cautionnement Neuchâtel
Case postale 1401
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 853 42 54

Présidente

Sandra Menoud

Directeur

Yves Agustoni

Historique

Les demandes de cautionnements sont traitées par Cautionnement Neuchâtel. Il s'agit du nouveau nom donné en 2007, lors de la création de l'entité romande de cautionnement, à l'ancien Office neuchâtelois de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants, fort d'une longue histoire, puisque fondé en 1939.

Parmi les sociétaires figurent, entre autres, la République et Canton de Neuchâtel, certaines communes, des associations professionnelles ainsi que la Chambre du commerce.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 1 000 000.- en tant qu'antenne Neuchâtel de Cautionnement romand.

**CAUTIONNEMENT
NEUCHÂTEL**

2022	Cautionnement romand			Antenne Neuchâtel			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	214	57 621 500	269 259	24	7 300 000	304 167	13%
Cautionnements accordés	153	36 991 500	241 775	21	5 692 000	271 048	15%
Emplois maintenus et créés		1 342	8,8		115	5,5	9%
Montant de l'aide par emploi		27 564			49 496		
Investissements réalisés		106 926 281	2,9x		18 337 000	3,2x	17%
Cautionnements honorés	19	2 386 655	125 613	2	83 406	41 703	3%
Engagements	908	147 828 727	162 807	118	21 904 789	185 634	15%

Statistiques

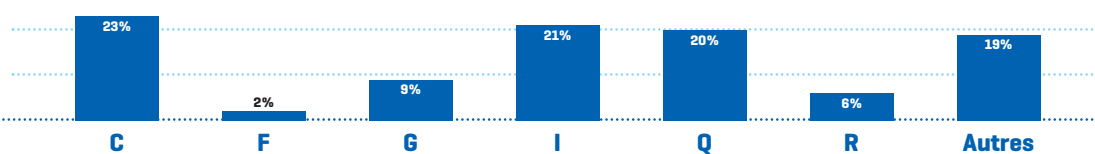
Crédits cautionnés accordés 2022

		2020	2021	2022			
Selon les établissements bancaires	Banques cantonales	3 184 750	2 767 000	16	76%	4 062 000	71%
	Grandes banques	1 990 000	698 000	3	14%	1 300 000	23%
	Banques Raiffeisen	485 000	710 000	2	10%	330 000	6%
	Autres banques	-	-	-	-	-	-
	Banques régionales	396 000	-	-	-	-	-
	Total	6 055 750	4 175 000	21	100%	5 692 000	100%

		2020	2021	2022			
Selon le but du crédit	Reprise et transmission	2 297 500	2 370 000	10	48%	3 763 000	66%
	Fonds de roulement	887 250	1 537 000	3	14%	550 000	10%
	Création d'entreprise	1 256 000	268 000	4	19%	854 000	15%
	Investissement	870 000	-	4	19%	525 000	9%
	Immobilier	745 000	-	-	-	-	-
	Total	6 055 750	4 175 000	21	100%	5 692 000	100%

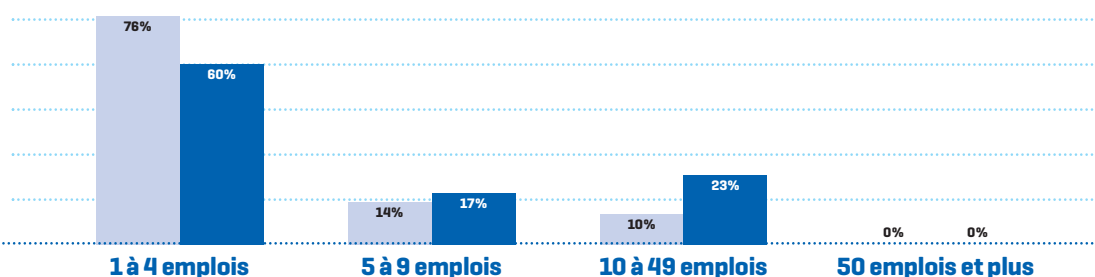
Selon les secteurs NOGA

- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- Q** Santé humaine
- R** Activités récréatives



Selon les emplois

- En nombres
- En CHF





Antenne Valais

CCF SA
Rue Pré-Fleuri 6
Case postale
1951 Sion
Tél. 027 327 35 50
www.ccf-valais.ch

Président
Pascal Perruchoud

Directeur
Jacques Métrailler

Historique

Le Centre de Cautionnement et de Financement (CCF SA) est le prestataire des services financiers de la promotion économique cantonale. Sa mission est de fournir des conseils avisés de spécialistes du financement et de contribuer au montage financier de projets. Il est issu de la fusion en juin 2016 entre le Centre de Compétences Financières SA et l'Office valaisan de cautionnement et est devenu ainsi la porte d'entrée unique pour toutes les sociétés valaisannes à la recherche de financement.

Ses engagements se montent à CHF 186 mios auprès de 450 sociétés dans les secteurs des nouvelles technologies, de l'industrie, du tourisme, de l'artisanat, du commerce et de la construction.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 1 000 000.- en tant qu'antenne Valais de Cautionnement romand. Aides cantonales sous forme de cautionnement de crédits bancaires ou de leasings pour un montant maximum de CHF 2 000 000.-, de prêts directs, de subventions et de garanties de construction. Expertise financière, conseil financier et intermédiation financière.



CCF SA

CENTRE DE CAUTIONNEMENT
ET DE FINANCEMENT

2022	Cautionnement romand			Antenne Valais			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	214	57 621 500	269 259	37	5 818 000	157 243	10%
Cautionnements accordés	153	36 991 500	241 775	24	2 661 000	110 875	7%
Emplois maintenus et créés		1 342	8,8		87	3,6	6%
Montant de l'aide par emploi		27 564			30 586		
Investissements réalisés		106 926 281	2,9x		5 094 000	1,9x	5%
Cautionnements honorés	19	2 386 655	125 613	3	484 548	161 516	20%
Engagements	908	147 828 727	162 807	150	17 187 035	114 580	12%

Statistiques

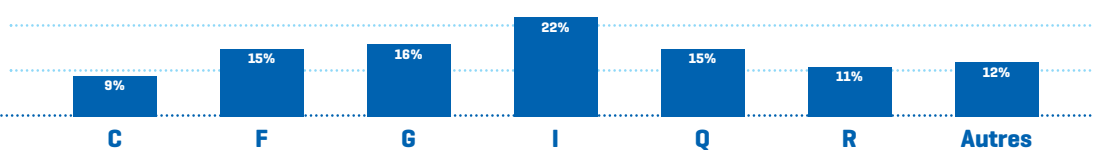
Crédits cautionnés accordés 2022

		2020	2021			2022	
Selon les établissements bancaires	Banques cantonales	1 210 000	1 185 000	12	50%	1 196 000	45%
	Grandes banques	1 150 000	350 000	3	13%	450 000	17%
	Banques Raiffeisen	1 617 000	1 005 000	8	33%	915 000	34%
	Autres banques	-	-	1	4%	100 000	4%
	Banques régionales	310 000	-	-	-	-	-
	Total	4 287 000	2 540 000	24	100%	2 661 000	100%

		2020	2021			2022	
Selon le but du crédit	Reprise et transmission	2 197 000	550 000	8	33%	845 000	32%
	Fonds de roulement	620 000	795 000	7	29%	870 000	33%
	Création d'entreprise	1 400 000	690 000	4	17%	335 000	12%
	Investissement	70 000	305 000	5	21%	611 000	23%
	Immobilier	-	200 000	-	-	-	-
	Total	4 287 000	2 540 000	24	100%	2 661 000	100%

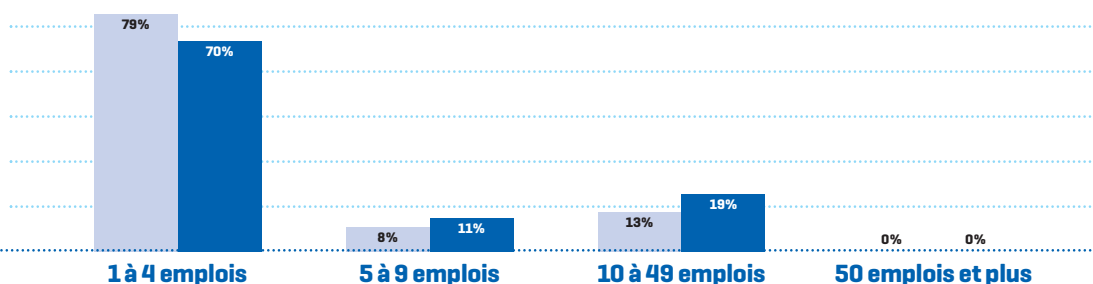
Selon les secteurs NOGA

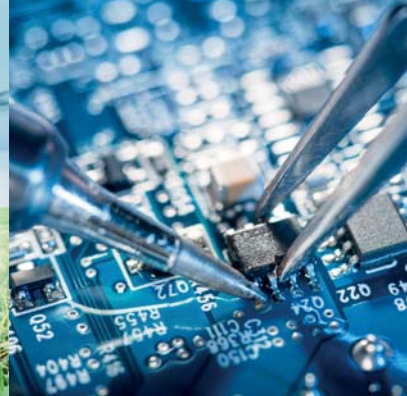
- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- Q** Santé humaine
- R** Activités récréatives



Selon les emplois

- En nombres
- En CHF





Antenne Vaud

Cautionnement Vaud
Avenue Général-Guisan 117
1009 Pully
Tél. 021 721 11 81
www.cautionnementvaud.ch

Président
Gilles Marmy

Directeur
Eric Meillaud

Historique

Cautionnement Vaud a été fondé en 1935. Jusqu'à la reprise des engagements par Cautionnement romand en juillet 2007, elle avait accordé plus de 7 500 cautionnements pour un montant dépassant les CHF 330 mios.

Les détenteurs des parts sociales se composent de personnes physiques, morales, corporations suisses de droit public et associations professionnelles. Cautionnement Vaud bénéficie du soutien de l'Etat de Vaud par une participation aux frais de fonctionnement. Celui-ci soutient également, par le biais d'un arriéré cautionnement, plusieurs dossiers dans le cadre d'interventions de types industriels et technologiques.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 1 000 000.- en tant qu'antenne Vaud de Cautionnement romand.

Gestion de la Coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaire CVCH, cette dernière octroyant des cautionnements aux particuliers pour l'acquisition de leur domicile principal.

CAUTIONNEMENT VAUD

2022	Cautionnement romand			Antenne Vaud			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	214	57 621 500	269 259	71	20 728 000	291 944	36%
Cautionnements accordés	153	36 991 500	241 775	43	11 528 000	268 093	31%
Emplois maintenus et créés		1 342	8,8		506	11,8	38%
Montant de l'aide par emploi		27 564			22 783		
Investissements réalisés		106 926 281	2,9x		12 606 600	1,1x	12%
Cautionnements honorés	19	2 386 655	125 613	8	1 083 903	135 488	45%
Engagements	908	147 828 727	162 807	359	58 050 892	161 702	39%

Statistiques

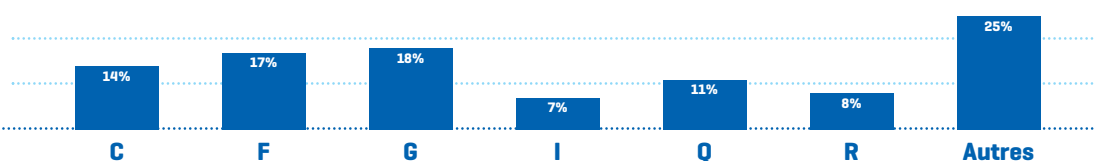
Crédits cautionnés accordés 2022

	2020		2021		2022	
	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
Selon les établissements bancaires						
Banques cantonales	10 370 000	17	9 099 504	40%	5 845 000	50%
Grandes banques	6 140 000	9	6 165 000	21%	3 467 000	30%
Banques Raiffeisen	2 155 000	10	3 523 000	23%	1 045 000	9%
Autres banques	1 575 000	3	937 000	7%	300 000	3%
Banques régionales	660 000	4	425 000	9%	871 000	8%
Total	20 900 000	43	20 149 504	100%	11 528 000	100%

	2020		2021		2022	
	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
Selon le but du crédit						
Reprise et transmission	5 660 000	12	8 171 000	28%	2 986 000	26%
Fonds de roulement	2 690 000	9	4 485 000	21%	3 825 000	33%
Création d'entreprise	9 375 000	18	4 402 000	42%	4 107 000	36%
Investissement	1 275 000	2	1 921 504	5%	210 000	2%
Immobilier	1 900 000	2	1 170 000	5%	400 000	3%
Total	20 900 000	43	20 149 504	100%	11 528 000	100%

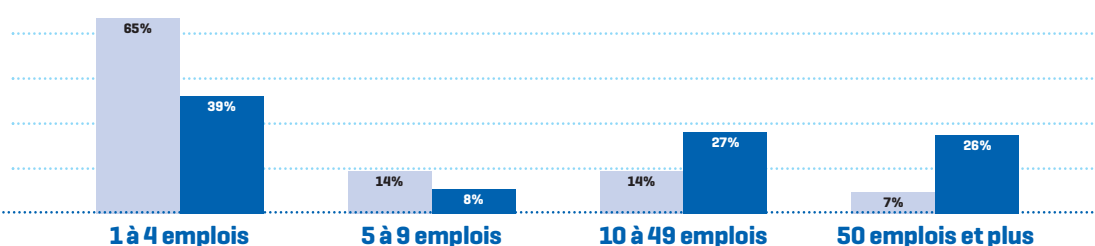
Selon les secteurs NOGA

- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- Q** Santé humaine
- R** Activités récréatives



Selon les emplois

- En nombres
- En CHF





Cautionnement suisse

En Suisse, il existe quatre coopératives régionales de cautionnement travaillant en partenariat avec les banques en faveur des PME. Elles se portent garantes pour le financement de leur création, développement, reprise ou succession.

Cautionnements 
L'accès facilité au crédit bancaire.

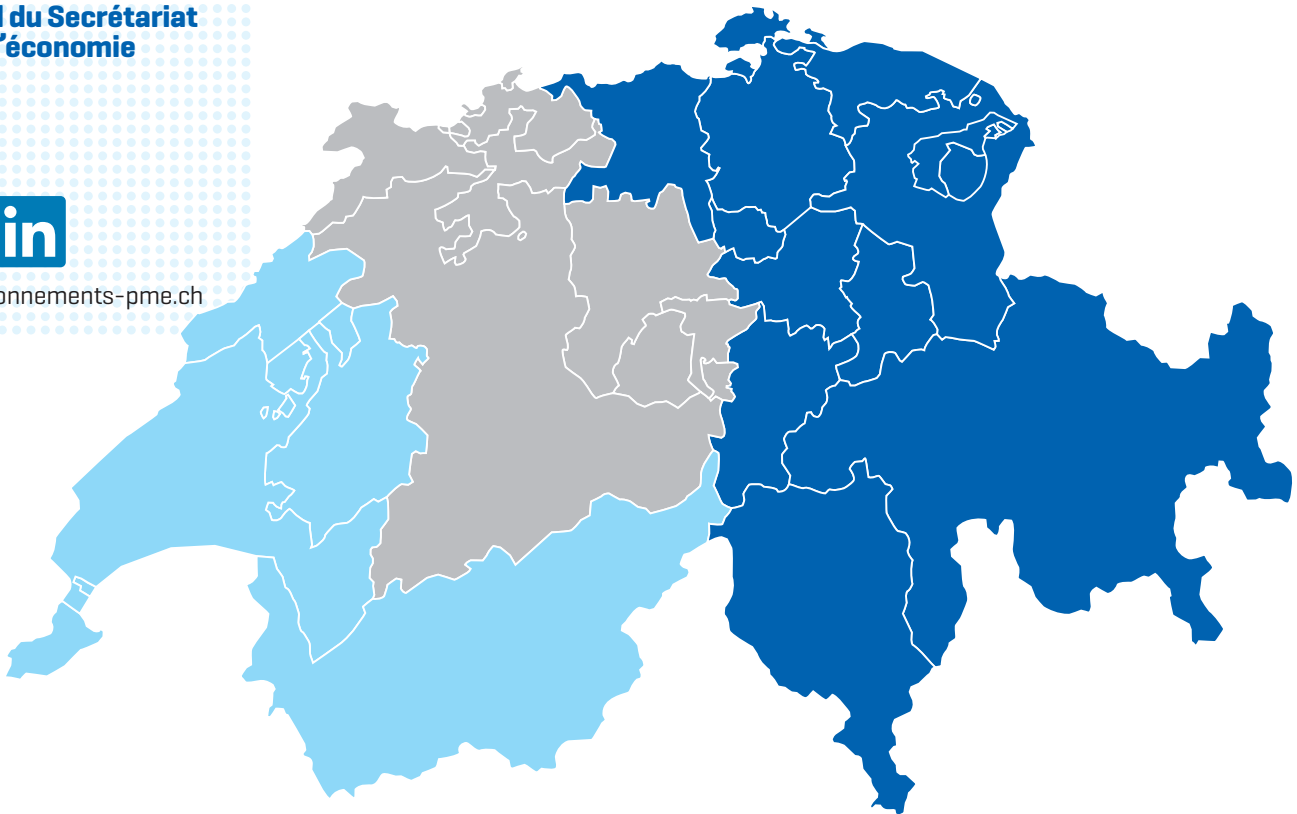
Bürgschaften 
Die sichere Finanzierung für KMU.

Fideiussioni 
Il finanziamento sicuro per le PMI.

Les 4 organisations ont l'aval du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)



www.cautionnements-pme.ch



CAUTIONNEMENT ROMAND

Cautionnement romand
Société coopérative
Tél. 058 255 05 50
www.cautionnementromand.ch

CCCENTRE

CC Centre
Coopérative de Cautionnement pour PME
Tél. 034 420 20 20
www.bgm-ccc.ch

BGOST CFSUD
Bürgschaftsgenossenschaft für KMU
Cooperativa di fideiussione per PMI

BG OST-SUD
Bürgschaftsgenossenschaft für KMU
Tél. 071 242 00 60
www.bgost.ch

saffa
bürgschaftsgenossenschaft

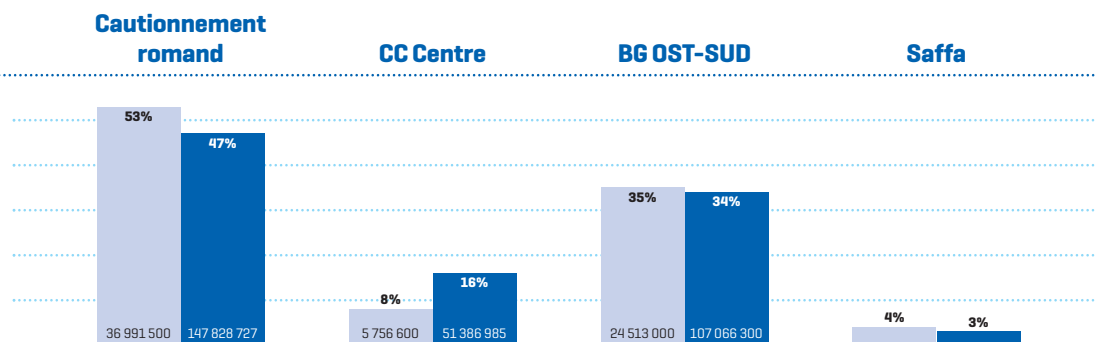
Saffa
Société coopérative de cautionnement
Tél. 061 683 18 42
www.saffa.ch

Pour les femmes dans toute la Suisse

Statistiques suisses

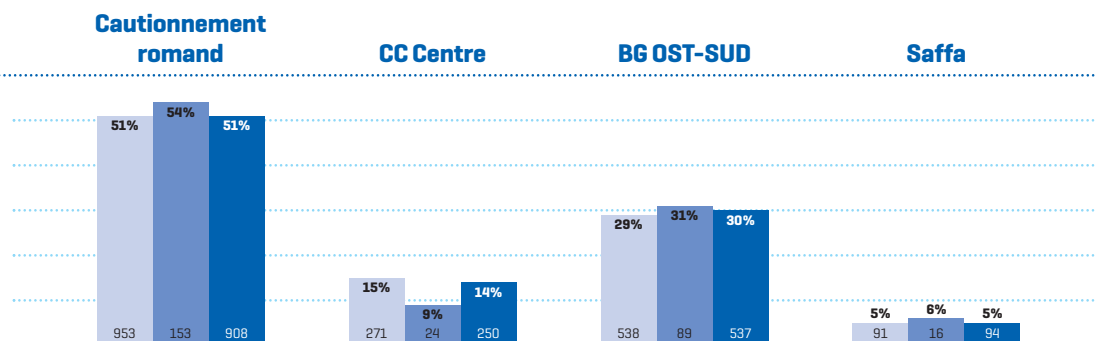
Crédits cautionnés accordés et engagements en cours (en CHF)

■ Accordés en 2022
■ En cours au 31.12.2022



Activité de cautionnement en Suisse (en nbre)

■ En cours au 01.01.2022
■ Accordés en 2022
■ En cours au 31.12.2022



Crédits cautionnés accordés en 2022 selon le but du crédit

	Cautionnement romand	CC Centre	BG OST-SUD	Saffa
Reprise/Transmission	12 776 000 34%	2 150 000 37%	2 675 000 11%	50 000 2%
Fonds de roulement	9 092 500 25%	205 000 4%	12 315 000 50%	665 000 22%
Création d'entreprise	10 117 000 27%	1 050 000 18%	915 000 4%	2 223 000 73%
Investissement	4 006 000 11%	501 600 9%	3 765 000 15%	
Immobilier	1 000 000 3%	1 850 000 32%	4 843 000 20%	86 000 3%
Total	36 991 500 100%	5 756 600 100%	24 513 000 100%	3 024 000 100%
Total nombres	153	24	89	16

Engagements en cours selon les établissements bancaires au 31.12.2022

	Cautionnement romand	CC Centre	BG OST-SUD	Saffa
Banques cantonales	77 251 721 52%	21 252 406 41%	46 389 020 43%	3 375 975 40%
Grandes banques	33 478 815 23%	5 517 661 11%	10 382 750 10%	488 928 6%
Banques Raiffeisen	28 249 687 19%	8 603 644 17%	22 280 580 21%	1 305 555 16%
Autres banques	5 723 190 4%	1 141 250 2%	4 405 350 4%	2 615 758 31%
Banques régionales	3 125 315 2%	14 872 023 29%	23 608 600 22%	607 120 7%
Total	147 828 727 100%	51 386 985 100%	107 066 300 100%	8 393 336 100%
Total nombres	908	250	537	94

